

Communiqué de presse - Bruxelles 22.03.2024



## Le cash, un moyen de paiement courant dans l'Horeca, les commerces de détail et sur les marchés



Sur les marchés, dans l'Horeca, à la boulangerie, chez le boucher ou chez l'épicier, l'argent liquide reste un moyen de paiement apprécié des Belges. C'est ce que révèle le baromètre du cash<sup>[1]</sup>, une étude réalisée par IPSOS auprès de 1.300 répondants. D'ici fin 2025, 970 emplacements seront équipés de points CASH où les clients pourront retirer de l'argent, quelle que soit leur banque. Dans plus de la moitié de ces points CASH, il sera également possible de déposer de l'argent. « Le cash n'étant pas un moyen de paiement voué à disparaître, CASH souhaite offrir aux consommateurs belges un accès permanent à l'argent liquide là où ils en ont besoin », souligne Jeroen Ghysel, le CEO des points CASH.

### Le cash comme moyen de paiement

Le paiement par carte est, depuis plusieurs années, le moyen de paiement le plus populaire dans notre pays. Cette enquête le confirme. Mais le cash talonne la carte sur la deuxième marche du podium. 78 % des personnes interrogées ont payé en espèces au moins une fois l'année dernière. Ce pourcentage atteint même 86 % chez les répondants âgés de 65 ans ou plus.

Une personne sur 3 effectue chaque semaine un achat en espèces. Parmi les répondants âgés de 45 ans et plus, cette proportion est même supérieure à 40 %. Le top 3 des endroits où l'on paie en espèces sont l'Horeca (54 %), le commerce de détail (boulangerie, boucherie et supermarché) (51 %) et le marché hebdomadaire (51 %). Dans plus de la moitié des cas (52 %) nous payons avec un billet de 20 euros. Le cash reste également un moyen de paiement largement accepté : seul 1 Belge sur 5 n'a pas pu, à un moment ou à un autre, payer en

espèces alors qu'il le souhaitait, les raisons invoquées étant la modernisation (25 %), la sécurité (23 %) ou l'efficacité (18 %).

## Retirer du cash au distributeur le plus proche

Pour retirer de l'argent, nous privilégions un distributeur dans le quartier. Cette proximité (68 %) est plus importante dans le choix d'un distributeur automatique que, par exemple, la marque de la banque (34 %) ou le sentiment de sécurité (15 %). C'est dans un point CASH (22 %) que les personnes interrogées indiquent retirer le plus souvent du cash, suivi par BNP Paribas Fortis (13 %), Belfius (12 %), KBC (9 %), un supermarché (8 %) et ING (7 %).

72 % des Belges ont à tout moment de l'argent cash sur eux. Dans un peu plus de la moitié des cas (51 %), il s'agit d'un montant entre 1 et 50 euros. Ici aussi, on observe la même tendance : les personnes âgées de 55 ans et plus (81 %) sont un peu plus nombreuses à déclarer disposer d'argent liquide sur elles que les plus jeunes (62 %). Quelque 84 % des répondants qui ont de l'argent cash sur eux, ont également de la monnaie en poche. La moitié des Belges conservent un peu de cash chez eux.

## Le cash n'est pas voué à disparaître

Trois personnes interrogées sur quatre estiment qu'il est important que l'argent cash continue à exister comme moyen de paiement. Surtout en magasin (50 %), au marché (48 %) et comme cadeau (46 %). Mais le cash a aussi des inconvénients. Nous estimons qu'à avoir de l'argent liquide sur soi n'est pas sans risque (48 %) et la monnaie qui traîne au fond de nos poches nous dérange (41 %).

Il est frappant de constater que 6 personnes interrogées sur 10 pensent que l'utilisation généralisée du cash va diminuer à l'avenir et que 2 personnes sur 10 s'attendent même à ce que l'argent liquide finisse par disparaître comme moyen de paiement. Néanmoins, lorsqu'on interroge le Belge sur ses propres habitudes, celui-ci se montre plus réservé. 4 répondants sur 10 pensent qu'à titre personnel, ils payeront moins en cash à l'avenir et à peine 1 sur 10 pense qu'il finira par renoncer totalement au cash.

## Besoin de cash, trouvez CASH

L'étude d'IPSOS révèle que les Belges considèrent toujours l'argent liquide comme un moyen de paiement à part entière, au même titre que le paiement par carte. Cependant, la majorité d'entre eux s'attend à ce que le paiement en espèces poursuive son déclin à l'avenir. « Dans ce contexte, nous souhaitons proposer un réseau de points CASH qui permet aux consommateurs, qui ont besoin du cash, de s'en procurer aisément », continue Jeroen Ghysel. « C'est pourquoi nous développons et prévoyons de finaliser un réseau de 970 points CASH, équipés de plus de 2500 distributeurs de billets, d'ici fin 2025 ».

Les points CASH sont de plus en plus présents dans le paysage urbain. Il y en a déjà 423 en activité et il s'en ouvre un nouveau chaque jour. Trouvez tous les emplacements des points CASH, déjà en activité et en cours d'installation, grâce à notre fonction de localisation sur [cash.be](https://cash.be)

---

[1] L'étude IPSOS a été réalisée début 2024 auprès de 1.300 citoyens à la demande de Batopin, l'exploitant du réseau de points CASH. Les participants ont été interrogés en ligne et par téléphone. De cette manière, nous avons pu interroger non seulement des citoyens numériques mais aussi des non numériques. Avec le baromètre du cash, CASH souhaite cartographier et suivre annuellement l'utilisation, mais aussi la perception du cash comme moyen de paiement.

Pour accéder à la banque d'images de Batopin, cliquez ici.

### Contact Presse :

Senne Poelmans  
[senne.poelmans@batopin.be](mailto:senne.poelmans@batopin.be)  
+32 465 16 92 30

Batopin est une initiative des banques Belfius, BNP Paribas Fortis, ING et KBC, créée début 2020. Avec un réseau de distributeurs automatiques de billets, dissocié des banques, Batopin souhaite rendre l'accès au cash accessible et disponible à tous, en toute sécurité et toute confiance, et ce à long terme. Un réseau équilibré tient compte de l'endroit où le citoyen habite et travaille, des lieux où il utilise de l'argent liquide et de sa façon de se déplacer. Les nouveaux points CASH seront situés à des endroits intuitivement perçus par le citoyen comme étant les 'bons' endroits pour retirer ou déposer du cash.

---

#### Déclaration de confidentialité de Dialogic

Dialogic accorde la plus grande attention à vos données personnelles. Vous pouvez nous faire confiance ! En approuvant cette Politique de confidentialité, vous consentez à la manière dont Dialogic traite vos informations personnelles.

Les données personnelles que vous nous communiquez sont de bien diverses natures. Afin d'assurer la qualité optimale de ses services, Dialogic utilise des informations telles que vos données de contact, et votre adresse IP. Pour autant que nous ayons reçu votre autorisation préalable, nous utilisons exclusivement ces données dans le but d'améliorer les performances de notre site Internet et d'optimiser l'envoi de notre newsletter bimensuelle.

Vous avez toujours le droit de consulter, rectifier, limiter et effacer vos données personnelles, ainsi que la possibilité de limiter l'accès ou vous opposer au traitement de ces informations. Vous pouvez aussi retirer votre consentement en vue du traitement de ces données. Enfin, Dialogic peut librement transférer vos données et vous avez le droit d'introduire une plainte auprès de l'autorité de protection des données.

En cas de questions relatives à notre Politique de confidentialité ou à la manière dont nous traitons vos données personnelles, veuillez vous référer à notre document « Politique de confidentialité », lequel reprend le détail de nos lignes directrices en la matière.

## Dialogic

5 Avenue du Col-Vert, 1170 Watermael-Boitsfort

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

